

PUBLIC

Personnel d'entreprise souhaitant acquérir les compétences de base en propreté.

OBJECTIFS

- Acquérir les techniques nécessaires aux prestations manuelles.
- Adopter les attitudes de service attendues en situation professionnelle.

DURÉE

14 heures (2 jours)

NOMBRE DE PERSONNES

1 à 8 personnes

CONTACT

Stéphane SIMON
06 14 21 21 38

CONTENU DE LA FORMATION

01

PRODUITS ET MATÉRIEL

- Détergents d'entretien, détartrants, désinfectants et dégraissants désinfectants
- Code couleur et utilisation des lavettes
- Chariots de lavage et de service
- Aspirateur à poussière
- Matériel et principes du balayage humide

02

ENTREtenir LES LOCAUX

- Méthodologie d'entretien des bureaux
- Méthodologie d'entretien des sanitaires
- Organisation rationnelle de la prestation
- Exercices pratiques d'entretien manuel

03

SERVICE ET CONTRÔLE

- Tenue de travail et présentation professionnelle soignées
- Respect du confort, de la confidentialité et de l'environnement du client
- Relations professionnelles avec le client
- Transmission des demandes et réclamations à la hiérarchie
- Identification des points de contrôle et réalisation de l'autocontrôle
- Réajustement du travail selon les résultats du contrôle



LES + DE LA FORMATION

1

Formation animée par un formateur expert terrain

2

Exercices pratiques et mises en situation

3

Groupe de 8 participants maximum

4

Attestation de formation remise en fin de parcours

5

Centre accessible aux personnes à mobilité réduite

6

À Saint-Nazaire, près de la gare et d'un parking gratuit

PRÉREQUIS

Comprendre, lire et écrire en français.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et études de cas
- Exercices pratiques
- Adaptation possible aux personnes en situation de handicap

ÉVALUATION

- Mises en situation professionnelle
- Questionnaires ou questionnements en cours de formation
- Attestation de formation remise en fin de parcours

MODALITÉS, DÉLAIS D'ACCÈS ET TARIFS

- Modalité d'accès : formation professionnelle continue
- Délai d'accès : selon la date définie dans la convention de formation
- Tarifs : selon la grille tarifaire
- Passage par bloc : non
- Équivalence et poursuite de parcours : non concernées

DOCUMENTS POST-FORMATION

- Document remis : attestation de formation
- Évaluation formative : mises en situation et questionnements
- Évaluation sommative : non concernée
- Certification, code RNCP/RS et certificateur : non concernés
- Date d'échéance d'enregistrement : non concernée